

## COMPTE RENDU DE LA PRÉSIDENTE

1. Le changement climatique, la santé des océans et la pollution marine sont tous interconnectés et ont de profondes répercussions sur le développement durable de la région. Ici, dans la région du Pacifique, nous avons hérité d'un environnement naturel et d'une biodiversité exceptionnels. Nous reconnaissons que l'environnement naturel joue un rôle important dans la régulation du climat et que les puits de carbone doivent être protégés pour assurer la résilience des communautés locales.
2. En tant que région du Pacifique, nous avons une expérience commune de notre parcours en matière de changement climatique - nous sommes parmi les plus petits contributeurs et l'une des régions les plus touchées. **Nous devons continuer à prendre des décisions audacieuses** dans nos réponses au changement climatique, encourager les autres à se fixer des ambitions plus élevées pour réduire leurs émissions, car même si le Pacifique est petit, collectivement, nos voix apportent des changements positifs dans le monde.
3. La transition vers une économie à faible intensité de carbone doit se faire à l'échelle de la révolution industrielle et à la vitesse de la révolution numérique. **Il est possible de réaliser des économies à faibles émissions, mais il faudra faire preuve de leadership, de patience et d'engagement avec tous les partenaires à tous les niveaux pour une transition juste, équitable et inclusive.**
4. Notre région doit travailler de concert, mettre de l'ordre dans ses affaires et coordonner ses activités à l'échelle régionale et internationale afin de **mettre tout en œuvre pour que la question des changements climatiques soit inscrite à l'ordre du jour permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies et que des résultats efficaces soient obtenus pour notre région insulaire et nos peuples du Pacifique.** Le Pacifique doit travailler collectivement pour maintenir la pression sur le système des Nations Unies.
5. Notre région est en tête avec **des modèles efficaces de gestion des océans** qui ont prouvé qu'ils redonnent vie à notre océan. Deux exemples bien connus dans la région et dans le monde sont le Marae Moana et le Palau Marine Sanctuary. En ce qui concerne la création d'Aires marines protégées (AMP), il est d'une importance capitale qu'il y ait des consultations étendues et inclusives avec toutes les parties prenantes concernées.
6. **Les Aires Marines Protégées revêtent une valeur de biodiversité considérable** et sont reconnues internationalement, par exemple par l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial et autres désignations internationales. La décision de ne pas délivrer de permis de pêche aux flottilles étrangères et l'interdiction de la pêche destructrice, en particulier la pêche à la senne coulissante et le chalutage, sont des exemples clés de l'AMP à l'œuvre dans cette région. L'une des solutions clés pour relever les défis que pose le maintien de nos AMP consiste à établir de solides partenariats et collaborations entre les secteurs public et privé.

7. Il est essentiel de renforcer la résilience des écosystèmes marins, car les océans sont considérés comme un élément vital de nos moyens de subsistance en raison de leur importance économique, sociale et environnementale. Elle est **unique dans le Pacifique car elle contribue à notre identité et à notre connectivité culturelles.**
8. **L'établissement de mesures de gestion efficaces** qui protègent les écosystèmes clés a permis d'éviter que des répercussions telles que les inondations ne détruisent les propriétés. **Les méthodes de gestion traditionnelles ont été appliquées** à diverses zones pour soutenir la gestion des ressources de la biodiversité.
9. De nombreux efforts ont été déployés pour comprendre les impacts environnementaux de l'exploitation minière en eau profonde, mais **il reste encore beaucoup à faire**, ce qui nécessitera des fonds supplémentaires. **Le Pacifique se voit déconseillé de solliciter l'avis du secteur privé.** Sur le principe de prudence, la Papouasie-Nouvelle-Guinée estime que l'octroi du permis d'environnement pour l'exploration était fondé sur des connaissances scientifiques approfondies et accepte que certaines Parties demandent un moratoire, mais invite la Conférence à comprendre et respecter leur décision de continuer l'exploration.
10. **La pollution plastique est une maladie beaucoup plus facile à combattre que le changement climatique. Les îles du Pacifique font preuve de leadership** avec 10 pays appliquant des politiques visant à traiter les plastiques à usage unique et huit autres ont l'intention de mettre en place des politiques en ce sens. Le **Pacifique appelle à la mise en place d'un cadre international** pour s'attaquer au problème de la pollution des déchets marins et des plastiques, ainsi qu'à **une responsabilisation au niveau national de cette question.**
11. Les épaves de la Seconde Guerre mondiale sont une bombe à retardement à cause du risque de déversements d'huiles compliqués par des munitions non explosées (explosifs - torpilles, etc.) avec des tombes de guerre, **ces navires n'ont aucune assurance et sont une responsabilité** - les partenariats tels que les grands projets sont l'assurance. **Les plans régionaux tels que PACPLAN aideront à y répondre.**